



Compte rendu commission technique du 7 décembre 2016

LES REPRESENTANTS CGT AU CHSCT DE GIRONDE

Arnaud CHASSAING Titulaire (DRFIP)
Bernard MOURGUES Titulaire (DOUANES)
Axel ESCOT-SEP Titulaire (DRFIP)

Ghislaine CHARRIER Expert (DRFIP)
Yves SANCHEZ Expert (DRFIP)
Frédéric MANCINI Suppléant (DOUANES)

La chasse aux mètres carrés

Le 7 décembre, une commission technique s'est tenue en présence du Président du CHSCT, de ses adjoints, et de l'ISST (Inspecteur Santé Sécurité au Travail).

Le projet de la Direction de la DRFIP était l'installation du Champ de Mars (prévue en mars 2017) sur le 2ème étage de Mériadeck.

Cet aménagement fait suite au déplacement de collègues déjà présents sur le site, du 2ème au 3ème étage. Il avait auparavant déjà été entamé par le réaménagement des 5ème et 6ème étages, ainsi que du rez-de -chaussée.

De nombreuses incohérences ont déjà été relevées par la CGT lors de ces transferts de services.

En effet, à ce jour, le seul but de la Direction est de regrouper en un seul lieu le maximum d'agents, quitte à les confiner dans des bureaux trop exigus.

Nous avons une fois de plus dénoncé:

- la politique de «densification» de ces locaux.
- un processus qui se limite à une simple information, sans réelle concertation avec les agents.
- un défaut de remontée évident des remarques des agents vers la Direction.
- Des plans qui ne tiennent compte que des besoins de la Direction (économies conséquentes sur l'immobilier)
- Que l'effort demandé par notre administration ne soit pas supporté uniquement par les agents d'exécution: l'espace est vital pour tout le monde !!
- Une non prise en compte d'un cadre liée à un travail qui demande une concentration particulière

Ainsi, il est évident qu'à la vue des plans présentés par la Direction, il n'y aura pas de place pour tout le monde et que les conditions de travail seront donc clairement insatisfaisantes.

La seule justification avancée par le Président est le respect du ratio global par agent qui est de 12 mètres carrés. Or, la CGT a démontré que le calcul est fait sur la surface globale du bâtiment (archives et couloirs compris, sans compter les surfaces avantageuses de bureaux individuels de certains cadres qui rentrent eux aussi dans la moyenne totale de la Direction).

Ce calcul est donc totalement biaisé. Ce ratio est nettement inférieur dans certains bureaux: au 6ème étage par exemple, des agents sont logés dans moins de 7,50 mètres carrés. Au 3ème, des collègues doivent « s'incruster » dans leurs bureaux, ayant des passages entre mur et poste de travail en deçà de 80 cm.

Il faut préciser que le ratio par agent, les passages et les distances derrière les bureaux (1,20 mètres) ne sont bien malheureusement que des préconisations prônées pour un confort correct. La Direction n'en tient visiblement pas compte car celles-ci n'ont pas de caractère obligatoire.

La CGT dénonce également le fait que ce projet de densification des locaux soit présenté par tranche et non globalement. Nous ne sommes pas dupes sur cette façon de faire. Cela empêche et aux agents, et aux Organisations Syndicales d'avoir une analyse globale du projet, et cela permet à la Direction de graver dans le marbre le premier jet de leurs décisions. Diviser pour mieux régner, une fois de plus !!

En outre, l'arrivée des collègues du Champ de Mars va augmenter le nombre de convives au restaurant de la

DRFIP. Nous avons appris que le Président de l'association du restaurant a pour projet le futur aménagement de l'espace café en salle de repas. Pour la CGT, cela pose un problème de sécurité (déplacement des convives dans l'escalier chargés de leurs plateaux). La CGT a donc sollicité l'ISST pour que ce dernier apporte son éclairage sur ce projet.

Par ailleurs, nous avons également demandé que soit remis au prochain CHSCT de 2017 les documents retraçant la répartition du poids par étage (personnes et archives) afin de vérifier que le bâtiment de Meriadeck puisse accueillir tous les nouveaux agents en toute sécurité.

Nous restons bien évidemment à votre écoute pour toute remarque ou amélioration que vous auriez à nous suggérer.

Vos représentants en CHSCT

